



Appui technique à la mission Natura 2000 au Parc Naturel Régional de l'Aubrac

Contexte :

Le périmètre du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de l'Aubrac (SMAG PNR de l'Aubrac) comprend, totalement ou partiellement, 8 sites Natura 2000. Parmi eux, 4 sont portés et animés par le SMAG PNR de l'Aubrac :

- ZPS Gorges de la Truyère (FR7312013, Aveyron) ;
- ZSC Haute vallée du Lot entre Espalion et St-Laurent-d'Olt et gorges de la Truyère, basse vallée du Lot et le Goul (FR7300874, Aveyron) ;
- ZSC Plateau central de l'Aubrac aveyronnais (FR7300871, Aveyron) ;
- ZSC Aubrac (FR8301069, Cantal).

A ce titre, le SMAG assure les actions de préservation et de gestion de milieux (contrats Natura 2000, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, chantiers de gestion, etc.), de suivis écologiques et d'études d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire, de communication (lettre d'information, relation presse, etc.). Comme dans l'ensemble de ces actions, le SMAG PNR de l'Aubrac réalise ces travaux en partenariat avec de nombreux acteurs locaux et départementaux. Enfin, le SMAG PNR de l'Aubrac anime la vie statutaire des sites (comité de pilotage, document d'objectifs - docob) et gère la partie administrative et financière (subventions, prestations).

De plus, conformément à la réglementation sur les missions des PNR, la Charte du PNR de l'Aubrac mentionne également que le Parc doit assurer la coordination des politiques publiques en matière de préservation du patrimoine naturel, et à ce titre des sites Natura 2000 de l'Aubrac.

L'organisme d'accueil :

Le SMAG PNR de l'Aubrac regroupe 2 Régions, 3 Départements (Aveyron, Cantal, Lozère), 64 communes classées, 14 communes partenaires et 6 communautés de communes. Ce périmètre représente une surface d'environ 2 800 km², sur laquelle vit une population de 30 000 habitants environ.

Le SMAG PNR de l'Aubrac pilote des opérations dans de nombreuses thématiques, répondant aux 5 missions fixées aux PNR par la loi :

- Protection des patrimoines
- Aménagement du territoire
- Développement économique, social et culture, qualité de vie
- Accueil, éducation, information du public
- Expérimentation et innovation

Pour mener à bien ces différentes opérations, le Syndicat mixte d'aménagement et gestion du Parc s'appuie sur une équipe technique pluridisciplinaire composée de 22 agent.es.

Plus d'informations sur : www.parc-naturel-aubrac.fr

Description de la mission :

La personne recrutée par le SMAG du PNR de l'Aubrac aura pour mission principale de contribuer à l'animation des sites Natura 2000 des Gorges de la Truyère et de la Haute Vallée du Lot:

Animation de site Natura 2000 :

- Veille de site,
- Mise en place des actions du Document d'Objectifs (Docob) en partenariat avec les structures locales,
- Animation de sorties Nature,

- Suivi administratif des dossiers (montage de dossiers financiers, demande de subvention et de solde)

L'ensemble de ces missions seront mises en œuvre en étroite collaboration avec la Chargée de Mission Natura 2000 et en faisant appel aux compétences internes et aux partenariats en place ou à développer (naturalistes et gestionnaires de l'espace, élus et propriétaires locaux, acteurs socio-économiques, etc.).

La personne recrutée pourra aussi être amené à fournir un appui technique à d'autres salarié.es sur les Mesures Agro-Environnementales et les programmes en faveur de la préservation du patrimoine naturel.

Organisation technique et pratique de la mission :

Encadrement de la mission :

La personne recrutée intervient sous l'autorité de la direction du SMAG PNR de l'Aubrac.

Organisation de l'équipe :

La personne recrutée développe son activité dans le cadre du pôle Patrimoines Naturels dont la coordination est assurée par le chargé de mission Forêt et filière bois. Ainsi, elle intègre ce pôle qui constitue un collectif de travail et sera en relation très régulière avec les chargé.es de missions de ce pôle : CM Natura 2000, CM Forêt et filière bois, CM Agro-Environnement, CM Eau et milieux aquatiques, CM patrimoine naturel, renforcé de services civiques et stagiaires en fonction des besoins.

Formation et compétences requises :

Formation :

- Bac + 5 en écologie, gestion de la biodiversité et du patrimoine naturel, environnement, agriculture (titulaire d'un Master ou équivalent)

Savoir-faire :

- Compétences naturaliste et écologique : reconnaissance des habitats d'intérêt communautaire du Massif central, reconnaissance des espèces floristiques et faunistiques d'intérêt communautaire, compréhension de leur biologie-écologie.
- Connaissances du fonctionnement des écosystèmes aquatiques et des enjeux hydrauliques,
- Connaissance des Parcs naturels régionaux et de leur fonctionnement
- Connaissance des outils de protection et de gestion du patrimoine naturel,
- Maîtrise indispensable de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, internet) et du SIG (QGis)

Savoir-être :

- Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec les différents partenaires
- Capacité d'organisation, d'autonomie, de rigueur
- Intérêt pour l'outil « Parc naturel régional »
- Esprit d'initiative et sens de la pédagogie
- Aisance à l'oral

Conditions générales :

- Démarrage de la mission programmé au 1^{er} mai 2023
- Contrat à Durée Déterminée d'une durée de 8 mois
- Rémunération selon grille de la Fonction Publique Territoriale
- Temps de travail 39h hebdomadaire
- Lieu de travail : PNR de l'Aubrac – Place d'Aubrac – 12470 AUBRAC
- Permis B et véhicule personnel indispensables

Candidatures :

A adresser à :

Monsieur le Président – SMAG PNR de l'Aubrac – Place d'Aubrac – 12470 AUBRAC
Lettre de motivation et curriculum-vitae

Date limite de réponse : 1er avril 2023

Entretiens prévus la deuxième semaine d'avril.

Renseignements :

- GhaliA ALEM-RAQUIN, chargée de mission Natura 2000 (ghalia.alem-raquin@parc-naturel-aubrac.fr)

Pour consulter la Charte du Parc naturel régional :

Site internet : www.parc-naturel-aubrac.fr